

Note Méthodologique : Démarche de Management SST hors ISO

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Approche de management SST non certifiante, proportionnée et centrée sur l'efficacité terrain.

- Alignée sur les risques réels; sans contrainte de certification.
- Gouvernance, maîtrise opérationnelle et preuves utiles (traçabilité minimale mais robuste).
- Intègre obligations légales, amélioration continue et cohérence documentaire.
- Privilégie simplicité, cycles courts et management visuel.
- Pertinente pour PME/multi-sites et contextes où l'ISO est jugé excessif.

Point clé : Limiter à 5–7 indicateurs, 2 niveaux d'instances et conserver les preuves critiques 24–36 mois. Viser 90% de réalisation des actions par trimestre.

Objectifs de la mission

- Protéger la santé-sécurité et réduire les événements indésirables.
- Garantir la conformité légale et la maîtrise des changements.
- Fixer un cap mesurable; prioriser les risques majeurs et structurer un plan réaliste.
- Mettre en place 5–7 indicateurs avec revue périodique; atteindre 90% d'actions réalisées/trimestre.
- Renforcer les compétences par des formations ciblées et la participation des travailleurs.
- Assurer une traçabilité essentielle (conservation des preuves 24–36 mois).

Périmètre / livrables attendus

- Note d'orientation et dispositif d'instances (cadre et engagement de la direction).
 - Diagnostic: matrice de priorités et registre d'actions; écart-type de conformité.
 - Gouvernance/processus: cartographie, rôles, règles d'escalade et plan d'indicateurs.
 - Déploiement: modes opératoires critiques, accueils sécurité, contrôles/inspections.
 - Pilotage: tableau de bord utile, règles d'analyse et de décision, revues périodiques.
 - Amélioration: base d'enseignements partagés et retours d'expérience; MAJ annuelle des risques.
 - Registre de conformité; conservation des preuves critiques sur 36 mois.
 - Programme annuel de prévention glissant sur 12 mois (revue trimestrielle).
-

Démarche méthodologique (étapes)

1) Cadrage et engagement de la direction

- Préciser périmètre, parties prenantes, enjeux et livrables; formaliser la note d'orientation.
- Définir politique, rôles, moyens; installer les instances (2 niveaux max).
- Repères: revue de direction ≥ 1 /an et validation d'un plan à 12 mois.

2) Diagnostic initial des risques et de la conformité

- Croiser visites terrain, entretiens, revue documentaire; cartographier les risques.
- Vérifier au moins 10 exigences réglementaires; établir priorités et registre d'actions.
- Restitution sous 30 jours pour garder l'élan.

3) Conception du cadre de gouvernance et des processus

- Décrire processus cœur prévention, responsabilités et points de contrôle.
- Fixer 5–7 indicateurs; formaliser règles d'escalade; planifier revues mensuelles des actions.
- Livrables: cartographie des processus, rôles, plan d'indicateurs.

4) Déploiement opérationnel et formation

- Mettre en œuvre modes opératoires critiques, accueils sécurité, contrôles terrain.
- Organiser 12 inspections/an; causeries hebdomadaires; former aux gestes/consignations.
- Montée en charge sur 90 jours pour stabiliser les routines.

5) Pilotage, indicateurs et revue de direction

- Structurer un tableau de bord utile; analyser tendances et faits marquants.
- Suivre 90% de réalisation d'actions; traiter les écarts sous 60 jours.
- Tenir une revue de direction semestrielle (au moins annuelle).

6) Amélioration continue et capitalisation

- Analyser causes, prioriser, décider; conduire des retours d'expérience.
- Organiser ≥ 4 REX/an; actualiser la cartographie des risques annuellement.
- Conserver les preuves critiques sur 36 mois.

Planning / durée / jalons

Jalon	Délai / Fréquence	Repère clé
Cadrage validé (politique + plan)	Plan à 12 mois	Instances définies (2 niveaux max)
Diagnostic initial restitué	Sous 30 jours	Matrice de priorités + registre d'actions
Déploiement opérationnel stabilisé	90 jours	Routines terrain actives (inspections/causeries)
Revue de direction	Semestrielles (≥ 1 /an)	Décisions tracées et arbitrages
Audits/inspections	Audit annuel; 12 inspections/an	Constats utiles reliés aux risques
Traitement des écarts & traçabilité	Écarts < 60 jours; preuves 36 mois	Taux de réalisation cible: 90%/trimestre

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Direction: définir la politique, allouer les moyens, arbitrer les priorités.
- Fournir les informations (docs, terrain), participer aux visites/entretiens.
- Tenir les instances/revues; piloter les indicateurs; traiter les écarts < 60 jours.
- Déployer les pratiques terrain (accueils, formations, inspections, causeries).
- Conserver les preuves de conformité sur 24–36 mois.

Consultant

- Cadrer la mission; formaliser la note d'orientation et le dispositif d'instances.
- Mener le diagnostic (visites, entretiens, revue doc); produire matrice + registre d'actions.
- Concevoir gouvernance/processus/indicateurs; définir règles d'escalade.
- Appuyer le déploiement; former les acteurs; outiller contrôles et accueils.
- Structurer le tableau de bord; contribuer aux revues/REX et à la préparation des audits.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Évaluations des risques, plan(s) d'actions, modes opératoires existants.
- Registre des exigences légales applicables, preuves de vérifications (≥ 10 exigences majeures).
- Données incidents/événements et retours d'expérience antérieurs.
- Organigramme, rôles/instances, ressources et compétences disponibles.
- Habilitations, formations obligatoires, accueils sécurité.
- Données liées aux sous-traitants et interventions (maîtrise des changements/consignations).
- Indicateurs existants et historiques; planning des inspections/points mensuels.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Instances sobres: 2 niveaux de revue; points mensuels courts.
- Revue de direction semestrielle (≥ 1 /an) avec décisions tracées.
- 5–7 indicateurs reliés aux risques; taux de réalisation cible 90%/trimestre.
- Traitement des écarts sous 60 jours; règles d'escalade formalisées.
- Audit réglementaire annuel; 12 inspections terrain/an; REX ≥ 4 /an.
- Programme annuel glissant 12 mois; revue trimestrielle.
- Traçabilité proportionnée; conservation des preuves critiques 36 mois.
- Vigilances: éviter sur-spécification et documentation inutile; garder le lien terrain.